



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 05963

Numéro SIREN : 428 289 763

Nom ou dénomination : ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 27/03/2017 sous le numéro de dépôt 21829



20170218292016

DATE DEPOT : 27/03/2017

N° DE DEPOT : 21829

N° GESTION : 2005B05963

N° SIREN : 428289763

DENOMINATION : ENTREPRENEURIAT CONSEIL

ADRESSE : 22 BD EDGAR QUINET 75014 PARIS

MILLESIME : 2016

.

ENTREPRENEURIAT CONSEIL
SARL au capital de 1 056 839 €
Siège Social : 22 bd Edgar Quinet - 75014 Paris
428 289 763 RCS Paris

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

28 MAI 2017

Sous le N° :

21829

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 février 2017

Rapport de la Gérance

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet, aux fins de vous rendre compte de l'activité de notre Société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat qui en ressort et de prendre toutes décisions en conséquence.

CONCERNANT L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

I - ACTIVITÉ DURANT L'EXERCICE :

En 2016 les comptes portent sur 12 mois du 1^{er} septembre au 31 août.

En 2016 à fin août, notre chiffre d'affaires s'est inscrit à 654 781 €, contre 466 754 € en 2015.

Au total, compte tenu de reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges pour 0 €, et subvention d'exploitation pour 0 €, et autres produits pour 861 €, nos produits d'exploitation se sont inscrits à 665 105 €, contre 556 281 € pour l'exercice précédent soit une augmentation de 19.6 %

En regard, nos charges d'exploitation ont augmenté de 31%, s'inscrivant à 666 826 €, contre 506 580€ l'an passé.

Parmi les charges, les autres achats et charges externes se sont chiffrés à 212 113 € contre 115 129 € l'exercice précédent, les impôts, taxes et versements assimilés à 9 418 €, contre 10 368 €, les frais de personnel, salaires et charges confondus, à 441 141 €, contre 378 128 € pour l'exercice précédent, pour un effectif moyen passé de 11 salariés dont la rémunération du gérant, et les autres charges à 245 €, contre 596€.

Les dotations aux amortissements et aux provisions, se sont chiffrées, à 3 909 € contre 2 628 € en 2015.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est ainsi ressorti en perte de 1 722 €, contre une perte d'exploitation de 49 701 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 49 578 €, le résultat courant avant impôts s'est inscrit à 45 930 €, contre un résultat courant avant impôts de 83 727 € pour l'exercice 2015.

En définitive, compte tenu d'un résultat exceptionnel positif de 0 € et de charges exceptionnelles de 3 696 € de - 2638 € d'impôts sur les bénéfices, l'exercice 2016 s'est chiffré par un bénéfice de 44 872 €, contre un bénéfice de 86 560 € en 2015.

II - BILAN AU 31 AOUT 2016 :

Au 31 aout 2016, l'actif net immobilisé de la Société se chiffrait, après 98 632€ d'amortissements, à 1 21 563 €, dont 45 658 € d'autres immobilisations incorporelles, 8 320 € d'autres immobilisations corporelles, et 1 157 585 € d'autres participations.

L'actif circulant s'élevait, quant à lui, à 408 903 €, dont 138 516 € de clients et comptes rattachés, 198 244 € d'autres créances, 36 355 € de disponibilités et 13 476 € de charges constatées d'avance.

En regard, au passif du bilan, les capitaux propres de la Société ressortaient, compte tenu du résultat de l'exercice, à 1 319 990 € et les dettes à 300 475 € dont 148 365 € d'emprunts et dettes financières diverses d'associés, 17 443 € de dettes fournisseurs et comptes rattachés, 104 333 € de dettes fiscales et sociales, et 4 432 € d'autres dettes, 26 000 € de produits constatés d'avance.

Le total du bilan s'inscrivait ainsi à 1 620 466 € au 31 août 2016.

III - MÉTHODES COMPTABLES ET MODE DE PRÉSENTATION DES COMPTES :

Nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée aux méthodes comptables et au mode de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

IV - FAITS MARQUANTS, PERSPECTIVES EVENEMENTS POST CLOTURE :

Augmentation du capital.

V - APPROBATION DES COMPTES ET BILAN DE L'EXERCICE 2016 - QUITUS à LA GERANCE :

Nous vous demanderons d'approuver les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils vous sont présentés ainsi que toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes et résumées dans les rapports de la gérance.

Nous vous demanderons en conséquence de donner quitus, au gérant, de sa gestion.

VI - AFFECTATION DU RÉSULTAT :

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016,
s'élevant à

44 872.4 Euros
0 Euros

augmenté du report à nouveau antérieur positif de

soit

44 872.4 Euros

de la manière suivante :

- à la réserve légale

44 872.4 Euros

au report à nouveau

16 872.0 Euros

- le solde, soit

28 000 Euros

étant distribué aux Actionnaires à raison d'un dividende de 0.45 € par action.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, ce dividende sera éligible en totalité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts, étant précisé que seuls les dividendes versés aux personnes physiques résidentes fiscales en France pourront bénéficier dudit abattement.

A cet égard, nous vous demanderons de prendre acte de ce qu'en l'état actuel de la répartition du capital social, l'ensemble des Actionnaires étant des personnes physiques résidentes fiscales en France, c'est la totalité des dividendes, soit 0 Euros, qui pourra bénéficier de cet abattement, soit un abattement global de 0 Euros, soit encore un abattement de 0 Euros par action.

A cet égard, nous vous demanderons de prendre acte de ce qu'au titre de toutes distributions de dividendes ou distributions assimilées mises en paiement, la loi prévoit que les bénéficiaires de ces distributions, personnes physiques résidentes fiscales en France, ont la faculté d'opter pour le prélèvement libératoire au taux de 24% contre 19% l'année précédente, lequel s'ajoutera à la retenue à la source des prélèvements sociaux 15.5% contre 13.5% l'année précédente, l'option devant être notifiée au plus tard lors de l'encaissement des dividendes ou des distributions assimilées.

Cette option pour le prélèvement libératoire peut être partielle au titre d'un même paiement, étant toutefois précisé que l'option faite pour tout ou partie d'une distribution prive le bénéficiaire ayant opté des avantages liés à l'imposition du barème progressif (abattements et crédit d'impôt) concernant les paiements non soumis au prélèvement libératoire.

Nous vous demanderons également de prendre acte de ce que, concernant toujours les distributions de dividendes ou distributions assimilées mises en paiement au profit de personnes physiques résidentes fiscales en France et pour autant que la personne qui assure le paiement des dividendes soit établie en France, ladite personne devra retenir à la source le montant des prélèvements sociaux, en faire la déclaration et les acquitter auprès du Trésor.

En outre et conformément aux dispositions légales, nous vous demanderons de prendre acte de ce qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Au titre de :	Dividende global	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement (art. 158-3 CGI)
2013	0 Euros	0 Euros	0 Euros (*)
2014	0 Euros	0 Euros	0 Euros (*)
2015	18 000 Euros	0.29	17 802 €
2016	28 000 Euros	0.45	27 692 €

(*) Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes versés à des personnes physiques résidents fiscaux en France.

VII - REPARTITION DU CAPITAL :

Au 31 août 2016, la répartition du capital était la suivante :

<i>Monsieur Paul-Arnaud MAIGRE, propriétaire de</i>	<i>49 859 parts</i>
<i>Monsieur Genci BURIMI, propriétaire de</i>	<i>8 186 parts</i>
<i>Monsieur Tristan Blanchot propriétaire de</i>	<i>1 900 parts</i>
<i>Monsieur Frédéric Tain propriétaire de</i>	<i>100 parts</i>
<i>Monsieur Gilles de St Blanquat propriétaire de</i>	<i>100 parts</i>
<i>Monsieur Laurent David propriétaire de</i>	<i>1 336 parts</i>
<i>La compagnie des familles développement propriétaire de</i>	<i>686 parts</i>
<i>Total</i>	<i>62 167 parts</i>

Aucune autre modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément à la loi, nous vous précisons que le personnel de la Société ne détient aucune participation, prise au sens de l'article L 225-102 alinéa.1 du Code de Commerce, dans le capital de la Société.

VIII - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Nous vous informons, par ailleurs, que la Société n'a procédé à aucun investissement de recherche et de développement au cours de l'exercice 2016.

IX - CONVENTIONS RELEVANT DES ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE :

Nous vous demanderons ensuite de bien vouloir ratifier les conventions relevant des dispositions des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

X - DEPENSES SOMPTUAIRES VISEES A L'ARTICLE 39.4 DU CGI :

Nous vous demanderons, par ailleurs, d'approuver, conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, le montant des amortissements excédentaires visés à l'article 39.4 du Code Général des Impôts et autres amortissements non

déductibles des résultats imposables de la Société, soit un montant de 0 Euros, et le montant total de l'imposition qu'ils représentent, soit environ 0 Euros.

XI - LISTE DES MANDATS SOCIAUX ET FONCTIONS EXERCEES DANS D'AUTRES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX :

Conformément aux dispositions introduites par la loi dite NRE du 15 mai 2001, nous vous précisons que les mandataires sociaux en fonctions dans la Société étaient, jusqu'au 31 août 2016:

- Monsieur Paul-Arnaud MAIGRE, Gérant,
demeurant 16 Avenue du Général Leclerc 75 114 Paris,

Nous vous informons que le gérant en fonction au 31 août 2016, exerçait à cette même date, dans d'autres sociétés, les mandats suivants :

Paul-Arnaud MAIGRE	- AD DÉVELOPPEMENT	Gérant
	- HGI DEVELOPPEMENT	Gérant
	- AD Paris	Gérant
	- Crèches Expansion	Gérant
	- SCI MFA	Gérant
	- La maison des Chatons	Gérant
	- Les petits Moussaillons	Gérant
	- Ad seniors central	Gérant
	- Ad seniors 78	Gérant
	- Ad Parsi Est	Gérant

Conformément aux dispositions légales, nous vous précisons que les mandataires sociaux ont déclaré ne pas exercer d'autres mandats sociaux dans d'autres sociétés.

XII - FILIALES ET PARTICIPATION :

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre Société détient d'autres participations dans des sociétés. Le détail de ces participations est annexé au présent document dans le tableau « des filiales et des participations »

XIII - DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DE LA SOCIETE :

Conformément à la loi, nous vous indiquons que les dettes de la Société à l'égard des fournisseurs à la clôture de l'exercice clos le 31 août 2016 se chiffraient à 17 444 Euros, contre 7 520 Euros au 31 août 2015.

La décomposition du solde des dettes à la fin de chacun de ces deux exercices ressortait par date d'échéance ainsi qu'il suit :

Dettes Fournisseurs				
Exercices	Factures à 30	Factures à 45	Factures à 60	Autres délais

	jours	jours	jours	
2014	20 024 €			
2015	7 520 €			
2015	17 444 €			

Nous vous demanderons de bien vouloir réserver un vote favorable aux résolutions qui vous seront soumises.

Conformément à la loi est annexé au présent rapport le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices sociaux.

Le Gérant se tient bien entendu à votre entière disposition pour toutes précisions complémentaires que vous pourriez désirer.

Le Gérant

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



ENTREPRENEURIAT CONSEIL
SARL au capital de 1 056 839 €
Siège social : 22, boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS
428 289 763 RCS Paris

**Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale
Ordinaire du
27 février 2017**

Le jeudi 1^{er} décembre 2016, à 9 heures, les membres de la Société se sont réunis au siège social, sur la convocation de Monsieur Paul-Arnaud MAIGRE, Gérant de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire annuelle

- ♦ Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- ♦ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016,
- ♦ Affectation du résultat, distribution de dividendes,
- ♦ Approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce,
- ♦ Approbation des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts,
- ♦ Questions diverses,
- ♦ Pouvoirs à conférer.

Sont présents ou représentés :

<i>Monsieur Paul-Arnaud MAIGRE, propriétaire de</i>	<i>49 859 parts</i>
<i>Monsieur Genci BURIMI, propriétaire de</i>	<i>8 186 parts</i>
<i>Monsieur Tristan Blanchot propriétaire de</i>	<i>1 900 parts</i>
<i>Monsieur Frédéric Tain propriétaire de</i>	<i>100 parts</i>
<i>Monsieur Gilles de St Blanquat propriétaire de</i>	<i>100 parts</i>
<i>Monsieur Laurent David propriétaire de</i>	<i>1 336 parts</i>
<i>La compagnie des familles développement propriétaire de</i>	<i>686 parts</i>
<i>-----</i>	
<i>Total des parts formant le capital social</i>	<i>62 167 parts</i>

Le capital étant majoritairement représenté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur Paul-Arnaud Maigre, Associé majoritaire et Gérant, est appelé à la Présidence de l'Assemblée. Il dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ♦ *Les statuts de la Société,*
- ♦ *Le rapport du Gérant,*
- ♦ *Le texte des résolutions,*
- ♦ *Divers documents.*

Puis il rappelle que le texte des résolutions proposées, les rapports de la Gérance ont été tenus à la disposition des Associés dans un délai légal, ce dont il lui est donné acte.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Gérant, puis Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte.

AB
AM.

Après divers échanges de vues entre les membres de l'Assemblée et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Gérant, approuve le bilan et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 aout 2016 tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice nette de 44 872 Euros.

Elle approuve en outre toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle donne en conséquence quitus de sa gestion au Gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le bénéfice net de gestion de l'exercice social clos le 31 aout 2016, s'élevant à

	44 872 Euros
augmenté du report à nouveau de	0 Euros

soit	44 872 Euros
de la manière suivante :	
- a la réserve légale	44 872 Euros
- au report à nouveau	16 872 Euros
- le solde, soit	28 000 Euros
étant distribué aux Actionnaires à raison d'un dividende de 0.45 € par action.	

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, ce dividende sera éligible en totalité à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts, étant précisé que seuls les dividendes versés aux personnes physiques résidentes fiscales en France pourront bénéficier dudit abattement.

A cet égard, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'en l'état actuel de la répartition du capital social, l'ensemble des Actionnaires étant des personnes physiques résidentes fiscales en France, c'est la totalité des dividendes, soit 0 Euros, qui pourra bénéficier de cet abattement, soit un abattement global de 0 Euros, soit encore un abattement de 0 Euros par action.

A cet égard, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'au titre de toutes distributions de dividendes ou distributions assimilées mises en paiement, la loi prévoit que les bénéficiaires de ces distributions, personnes physiques résidentes fiscales en France, ont la faculté d'opter pour le prélèvement libératoire au taux de 24%, lequel s'ajoutera à la retenue à la source des prélèvements sociaux (15.5%), l'option devant être notifiée au plus tard lors de l'encaissement des dividendes ou des distributions assimilées.

13 2
Am.

Cette option pour le prélèvement libératoire peut être partielle au titre d'un même paiement, étant toutefois précisé que l'option faite pour tout ou partie d'une distribution prive le bénéficiaire ayant opté des avantages liés à l'imposition du barème progressif (abattements et crédit d'impôt) concernant les paiements non soumis au prélèvement libératoire.

L'Assemblée Générale prend également acte de ce que, concernant toujours les distributions de dividendes ou distributions assimilées mises en paiement au profit de personnes physiques résidentes fiscales en France et pour autant que la personne qui assure le paiement des dividendes soit établie en France, ladite personne devra retenir à la source le montant des prélèvements sociaux, en faire la déclaration et les acquitter auprès du Trésor.

En outre et conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale prend acte de ce qu'au titre des trois derniers exercices, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Au titre de :	Dividende global	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement (art. 158-3 CGI)
2013	0 Euros	0 Euros	0 Euros (*)
2014	0 Euros	0 Euros	0 Euros (*)
2015	18 000 Euros	0.29 Euros	17 802 Euros (*)
2016	28 000 Euros	0.45 Euros	27 692 Euros (*)

(*) Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes versés à des personnes physiques résidents fiscaux en France.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'année 2016 a vu l'adoption de conventions entre Entrepreneurat Conseil et les sociétés du groupe à savoir : Ad développement, Crèches Expansion entrant dans le champ de l'article L.225-38 et suivant du code de commerce, et avec La SCI MFA :

La mise à disposition d'un bureau par la SCI MFA pour un montant mensuel de 38 250 €.

La mise en place d'un contrat de prestation de services inter-entreprises :

- 283 000 €ht payables par la société AD DEVELOPPEMENT mensuellement et d'avance,
- 38 000 €ht payables par la société Crèches Expansion mensuellement et d'avance,
- 63 500 €ht payables par la société La Compagnie des familles mensuellement et d'avance

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, approuve le montant des amortissements excédentaires tels qu'ils sont définis à l'article 39.4 dudit Code et autres amortissements non déductibles des résultats imposables de la Société, soit un montant de 0 Euros, ainsi que le montant de l'impôt correspondant, soit environ 0 Euros.

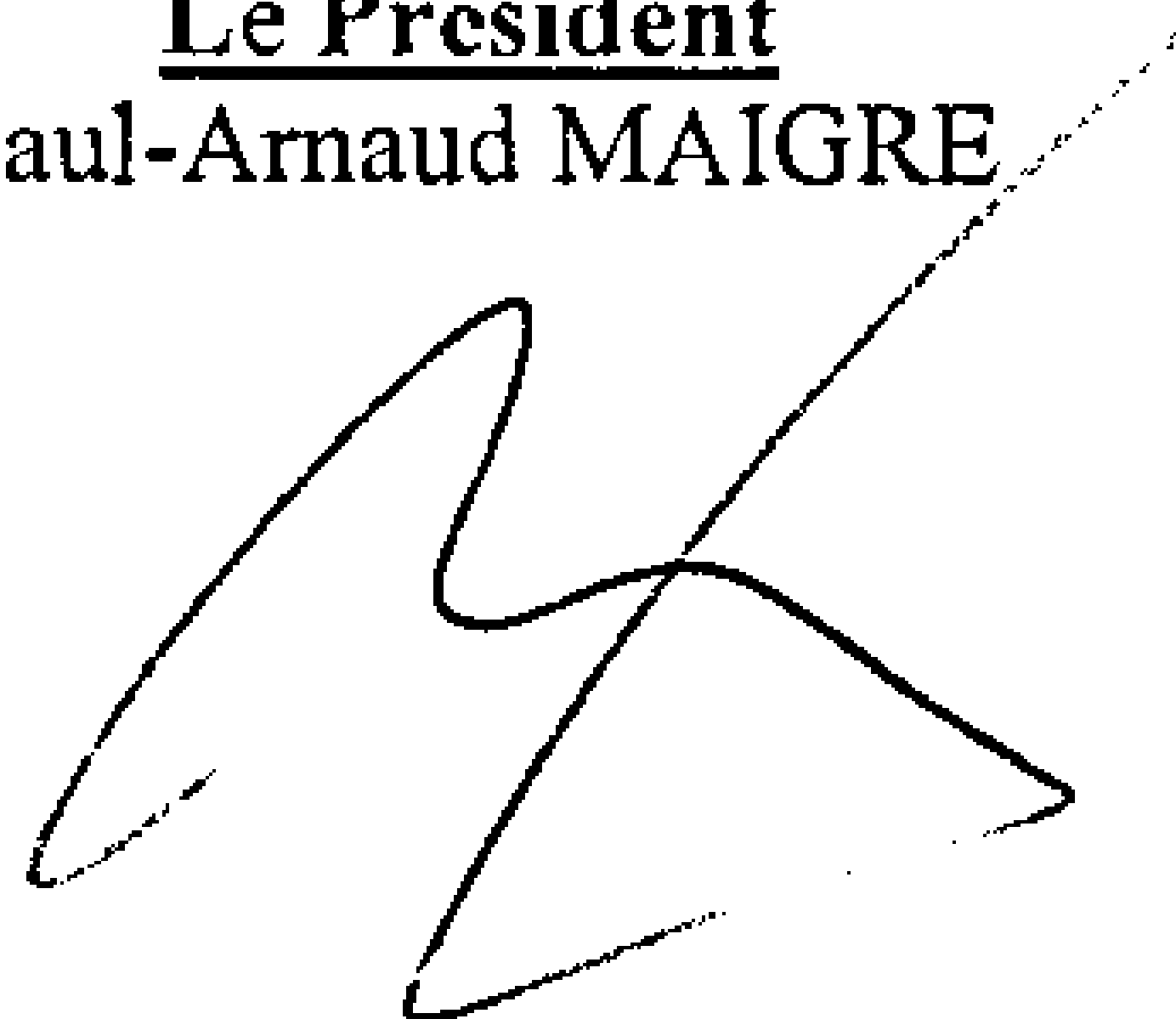
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

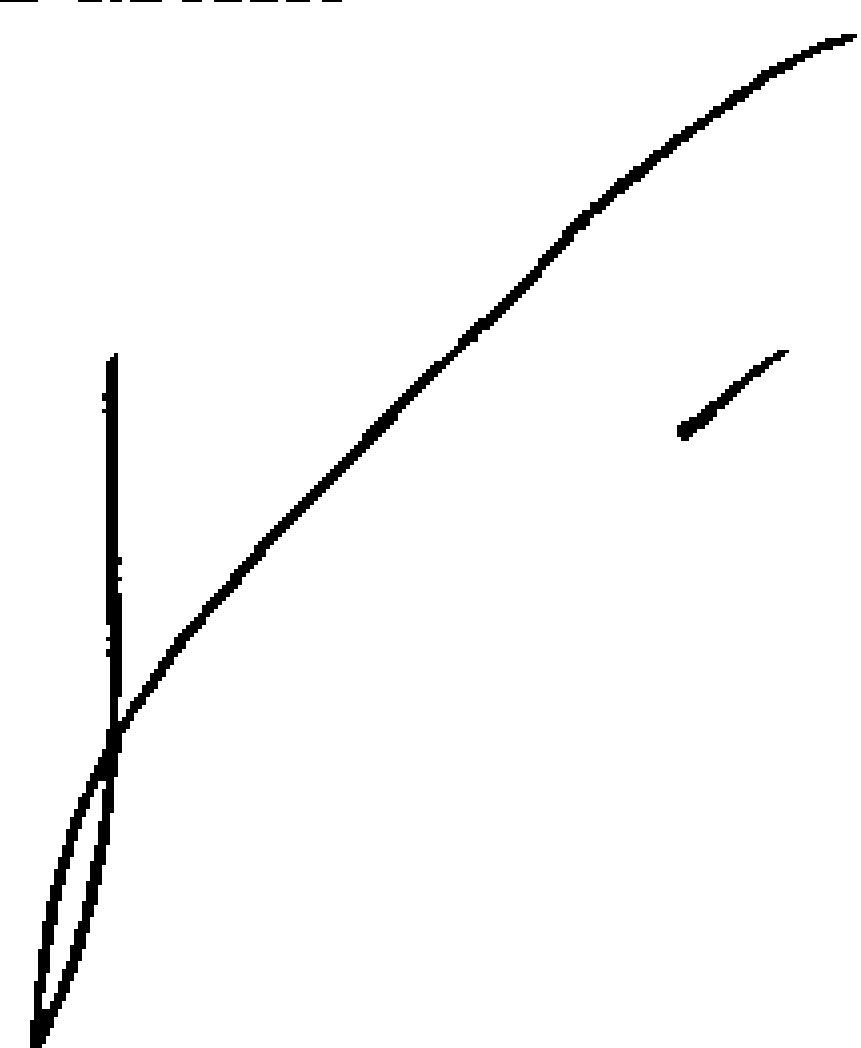
L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Paul-Arnaud MAIGRE



Le Scrutateur
Genc Burimi



Le Secrétaire
Tristan Blanchot



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

À L'ORIGINE
CERTINE CONTOUR

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL relatifs à l'exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 620 466
Chiffre d'affaires	654 781
Résultat net comptable (Bénéfice)	44 872

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Challans

Le 08/11/2016

Simon REMAUD
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2016	Net 31/08/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	126 201	80 542	45 659	2 360
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 411	18 090	8 320	5 676
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 157 585		1 157 585	1 157 585
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 310 196	98 632	1 211 563	1 165 621
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	138 516		138 516	43 306
Autres créances	220 555		220 555	189 925
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 355		36 355	75 985
Charges constatées d'avance (3)	13 476		13 476	16 386
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 903		408 903	325 602
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 719 099	98 632	1 620 466	1 491 223
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2016	31/08/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 056 839	1 056 839
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	104 311	104 311
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	113 969	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		41 598
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	44 872	86 560
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 319 991	1 293 118
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	148 366	74 349
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 444	7 520
Dettes fiscales et sociales	104 334	100 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 333	5 704
Produits constatés d'avance (1)	26 000	10 000
TOTAL DETTES	300 476	198 105
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 620 466	1 491 223
(1) Dont à plus d'un an (a)		198 105
(1) Dont à moins d'un an (a)	300 476	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Concessions et droits similaires	45 000,00		45 000,00	
20510000 - Site internet	31 569,74		31 569,74	31 569,74
20530000 - Logiciel gestion prévisionnelle	30 548,78		30 548,78	30 548,78
20540000 - Logiciel opticrea créateur	4 939,35		4 939,35	4 939,35
20550000 - Logiciels divers	14 142,68		14 142,68	14 142,68
28051000 - Amortis. site Internet		31 569,74	-31 569,74	-31 569,74
28053000 - Amortis. logiciel gestion prévi.		30 548,78	-30 548,78	-30 548,78
28054000 - Amortis. logiciel opticrea créateur		4 939,35	-4 939,35	-4 939,35
28055000 - Amortis. logiciels divers		13 483,87	-13 483,87	-11 782,69
	126 200,55	80 541,74	45 658,81	2 359,99
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Instal.gales, agencet, aménagt.div.	8 601,55		8 601,55	1 750,00
21820000 - Matériel de transport	4 299,00		4 299,00	4 299,00
21830000 - Matériel de bureau	15 509,98		15 509,98	15 509,98
28181000 - Amortis. instal. gales, agencet. div		1 062,92	-1 062,92	-422,81
28182000 - Amortis. matériel de transport		4 299,00	-4 299,00	-4 299,00
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		12 728,54	-12 728,54	-11 161,14
	26 410,53	18 090,46	8 320,07	5 676,03
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100100 - Titres de participation dh holding	60,00		60,00	60,00
26100200 - Titres de part. sci lpr pontivy	3 185,00		3 185,00	3 185,00
26100300 - Titres de part. cie des familles	980,00		980,00	980,00
26100400 - Titres de participation ad parts	2 100,00		2 100,00	2 100,00
26100600 - Titres de part. ad développement	20 480,00		20 480,00	20 480,00
26100700 - Titres de part. crèches expansion	1 126 779,50		1 126 779,50	1 126 779,50
26100800 - Titres de part. réseau + immo	4 000,00		4 000,00	4 000,00
	1 157 584,50		1 157 584,50	1 157 584,50
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 310 195,58	98 632,20	1 211 563,38	1 165 620,52
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	138 516,35		138 516,35	40 306,00
41810000 - Clients - factures à établir				3 000,00
	138 516,35		138 516,35	43 306,00
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	19 680,00		19 680,00	15 112,00
	19 680,00		19 680,00	15 112,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA déductible s/aut.biens et sces	1 154,00		1 154,00	601,00
44571400 - TVA collectée 19.6%	1 000,00		1 000,00	1 000,00
44586000 - TVA sur factures non parvenues	478,60		478,60	
	2 630,60		2 630,60	1 601,00
Autres créances				
44100000 - Etat - subvention à recevoir				78 154,42
44870000 - Etat - produits à recevoir	10 314,00		10 314,00	8 138,00
45120000 - Compte groupe ad développement	48 643,89		48 643,89	
46711000 - Réseau + Albanie	63 097,00		63 097,00	6 000,00

Bilan détaillé

	Bruit	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
46711200 - Sci lpr pontivy	8 190,00		8 190,00	10 920,00
46711300 - Réseau + immo	70 000,00		70 000,00	70 000,00
	198 244,89		198 244,89	173 212,42
Divers				
Disponibilités				
51210300 - Crédit mutuel	36 355,16		36 355,16	75 984,74
	36 355,16		36 355,16	75 984,74
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constatées d'avance	13 476,00		13 476,00	16 386,00
	13 476,00		13 476,00	16 386,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 903,00		408 903,00	325 602,16
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 719 098,58	98 632,20	1 620 466,38	1 491 222,68

Bilan détaillé

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	1 056 839,00	1 056 839,00
	1 056 839,00	1 056 839,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
10410000 - Prime d'émission	104 310,50	104 310,50
	104 310,50	104 310,50
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	113 968,64	3 811,20
	113 968,64	3 811,20
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)		41 597,81
		41 597,81
Résultat de l'exercice	44 872,40	86 559,63
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 319 990,54	1 293 118,14
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45120000 - Compte groupe ad développement		5 040,91
45121000 - Compte intégration fiscale ad devpt	9 435,00	6 673,00
45140000 - Compte groupe crèches expansion	68 955,39	56 000,00
45160000 - Compte groupe La cie des familles	198,94	
45510000 - C/c Arnaud Maigre	66 905,84	6 229,34
45530000 - C/c Genc Burimi	2 373,94	
45531000 - C/c Trsitán Blanchot	51,00	
45532000 - C/c Frédéric Tain	29,00	
45533000 - C/c Gilles de St Blanquat	29,00	
45534000 - C/c Laurent David	387,44	
45580000 - Associés - Intérêts courus		405,57
	148 365,55	74 348,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	14 584,25	7 520,26
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 859,60	
	17 443,85	7 520,26
Personnel		
42100000 - Personnel - rémunérations dues		2 495,00
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	17 945,75	13 196,55
	17 945,75	15 691,55
Organismes sociaux		
43780000 - Rsi	6 687,00	21 986,22
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	7 114,50	5 665,62
43860000 - Charges sociales - charges à payer	36 780,34	40 274,37
	50 581,84	67 928,21
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 - TVA à décaisser	9 214,00	6 546,00
44571410 - TVA collectée 20%	20 274,00	5 889,00
44587000 - TVA sur factures à établir		500,00
	29 488,00	12 935,00
Autres dettes fiscales et sociales		
44860000 - Etat - autres charges à payer	6 318,14	3 978,39
	6 316,14	3 978,39
Dettes fiscales et sociales	104 333,73	100 531,15

Bilan détaillé

	Net au 31/08/16	Net au 31/08/15
Autres dettes		
41100000 - Clients	3 754,40	5 126,00
46720000 - Hgi développement	578,31	578,31
	4 332,71	5 704,31
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	26 000,00	10 000,00
	26 000,00	10 000,00
TOTAL DETTES	300 475,84	198 104,54
TOTAL PASSIF	1 620 466,38	1 491 222,68

Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2016	31/08/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	654 781		654 781	466 754
Chiffre d'affaires net	654 781		654 781	466 754
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 462	86 121
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				3 380
Autres produits			861	27
Total produits d'exploitation (I)			665 105	556 281
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			212 113	115 129
Impôts, taxes et versements assimilés			9 418	10 368
Salaires et traitements			352 093	310 712
Charges sociales			89 048	67 146
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 909	2 628
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			245	596
Total charges d'exploitation (II)			666 826	506 580
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 722	49 701
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			49 578	36 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			49 578	36 000
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 926	1 974
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 926	1 974
RESULTAT FINANCIER (V+VI)			47 652	34 026
RESULTAT COURANT (avant impôts) (I+II+IV+V+VI)			45 930	83 727

Compte de résultat (suite)

	31/08/2016	31/08/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		3 500
Sur opérations en capital		115
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		3 615
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 696	16
Sur opérations en capital		115
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 696	131
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 696	3 484
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 638	651
Total des produits (I+III+V+VII)	714 683	595 896
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	669 810	509 336
BENEFICE OU PERTE	44 872	86 560
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	49 578	36 000
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	du 01/09/14 au 31/08/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70600000 - Prestations de services	270 281,38	41,28	121 753,59	26,09	148 527,77	121,99
70601000 - Prest. la compagnie des familles	63 500,00	9,70	53 500,00	11,46	10 000,00	18,69
70602000 - Prest. ad développement	283 000,00	43,22	258 500,00	55,38	24 500,00	9,48
70603000 - Prest. crèches expansion	38 000,00	5,80	36 000,00	7,71	2 000,00	5,56
70630000 - Prestations 8.5%			-3 000,00	-0,64	3 000,00	-100,00
	654 781,36	100,00	466 753,59	100,00	188 027,77	40,28
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
74000000 - Subventions d'exploitation	9 462,00	1,45	86 120,60	18,45	-76 658,60	-89,01
	9 462,00	1,45	86 120,60	18,45	-76 658,60	-89,01
Autres produits						
75800000 - Produits divers gestion courante	861,17	0,13	26,90	0,01	834,27	NS
79101000 - Transfert charges d'expl avec tva			2 740,00	0,59	-2 740,00	-100,00
79102000 - Transfert charges d'expl. sans tva			640,00	0,14	-640,00	-100,00
	861,17	0,13	3 406,90	0,73	-2 545,73	-74,72
Total	665 104,53	101,58	556 281,09	119,18	108 823,44	19,56
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60400000 - Achats d'études et prestations	33 602,21	5,13			33 602,21	
60610000 - Fourniture électricité, gaz	2 986,74	0,46	3 683,31	0,79	-696,57	-18,91
60815000 - Fournitures carburant	853,61	0,10	579,65	0,12	273,96	47,28
60830000 - Achats de petit équipement	5 439,80	0,83	1 885,09	0,40	3 554,71	188,57
60640000 - Achats fournitures administratives	6 820,24	1,04	6 881,18	1,47	-60,92	-0,60
61320000 - Locations immobilières	38 250,00	5,84	28 000,00	5,57	12 250,00	47,12
61350000 - Locations mobilières	3 017,60	0,48	600,00	0,13	2 417,60	402,93
81350200 - Location hébergement serveur	11 013,32	1,68	8 627,80	1,85	2 385,52	27,65
61351000 - Locations diverses	1 395,09	0,21	138,08	0,03	1 259,01	925,20
61520000 - Entretien immobilier	750,80	0,11	1 133,81	0,24	-383,01	-33,78
61550000 - Entretien sur biens mobiliers	1 456,00	0,22	520,00	0,11	936,00	180,00
61552000 - Entretien matériel roulant	125,00	0,02	698,85	0,15	-571,85	-82,08
61560000 - Maintenance	104,50	0,02			104,50	
81600000 - Primes d'assurance	1 047,78	0,16	531,58	0,11	516,20	97,11
61810000 - Documentation générale	7 127,92	1,09	4 564,92	0,98	2 583,00	56,15
62210000 - Commissions et courtages	17 991,24	2,75			17 991,24	
62261200 - Honoraires social	1 896,30	0,29	1 233,00	0,28	663,30	53,80
82262000 - Honoraires expert-comptable	5 335,00	0,81	2 634,87	0,58	2 700,13	102,49
62264000 - Honoraires partenariat groupe	30 500,00	4,68	5 000,00	1,07	25 500,00	510,00
62268000 - Honoraires divers	1 254,48	0,19	8 608,00	1,42	-5 353,52	-81,02
62270000 - Frais d'actes et contentieux	704,18	0,11	1 401,14	0,30	-698,98	-49,74
62300000 - Publicité	3 878,68	0,59	560,00	0,12	3 318,68	592,62
62380000 - Divers (pourboires, dons courants)	400,00	0,08			400,00	
62510000 - Voyages et déplacements	12 941,58	1,98	20 295,74	4,35	-7 354,16	-38,23
62570000 - Réceptions	5 430,49	0,83	4 478,00	0,96	952,49	21,27
62600000 - Frais postaux et télécom.	15 784,90	2,41	18 597,39	3,56	-812,49	-4,90

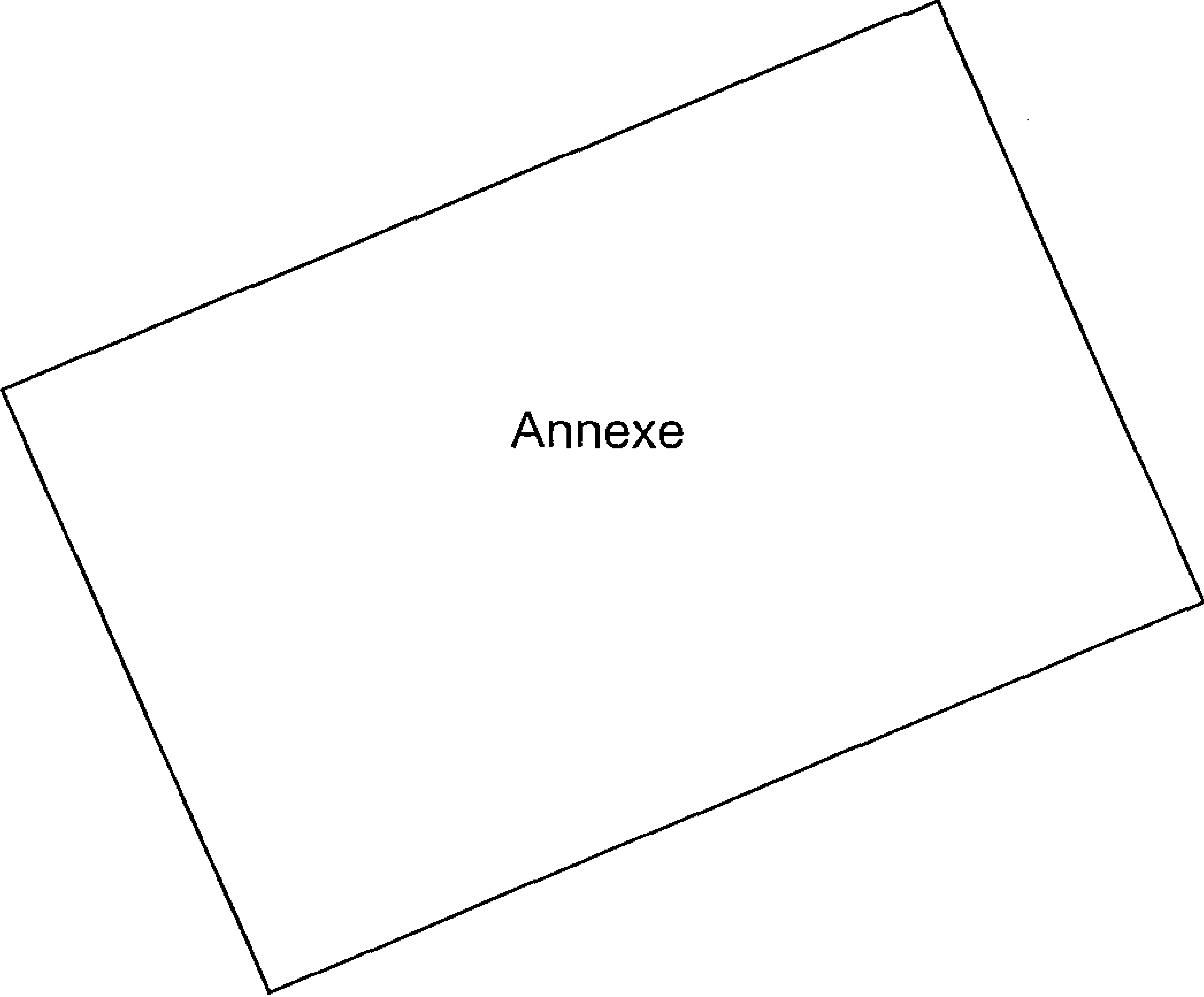
Compte de résultat détaillé

	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	du 01/09/14 au 31/08/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62780000 - Services bancaires	812,78	0,12	501,00	0,11	311,78	82,23
62810000 - Cotisations diverses	1 393,00	0,21			1 393,00	
Total	212 113,22	32,39	115 129,19	24,67	96 984,03	84,24
MARGE SUR M/SES & MAT	452 991,31	69,18	441 151,90	94,51	11 839,41	2,68
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63330000 - Formation continue (organisme)	1 437,77	0,22	1 368,92	0,29	68,85	5,03
63350000 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	2 004,98	0,31	1 295,31	0,28	709,67	54,79
63511000 - Contribution éco. territoriale	713,00	0,11	444,00	0,10	269,00	60,59
63514000 - Taxes sur les véhicules sociétés	497,00	0,08	509,00	0,11	-12,00	-2,36
63540000 - Droits d'enregistrement & timbres	375,00	0,06	639,00	0,14	-264,00	-41,31
63781000 - Csg déductible	4 390,00	0,67	6 112,00	1,31	-1 722,00	-28,17
	9 417,75	1,44	10 368,23	2,22	-950,48	-9,17
Salaires et Traitements						
64110000 - Salaires appointements	258 593,85	39,49	190 482,82	40,81	68 111,03	35,76
64114100 - Indemnité stage			200,00	0,04	-200,00	-100,00
64120000 - Congés payés	4 749,20	0,73	4 993,14	1,07	-243,94	-4,89
64142000 - Carte orange	6 388,00	0,98	2 877,80	0,62	3 510,20	121,98
64143000 - Frais divers	3 206,44	0,49	2 339,88	0,50	866,56	37,03
64150000 - Rémunération gérance	63 103,00	9,64	70 000,00	15,00	-6 897,00	-9,85
64160000 - Cotis. sociales obligatoires tns	15 394,00	2,35	39 261,00	8,41	-23 867,00	-60,79
64161000 - Cotis. sociales facultatives tns	658,60	0,10	557,81	0,12	100,79	18,07
	352 093,09	53,77	310 712,45	66,57	41 380,64	13,32
Charges sociales						
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	73 338,63	11,20	58 323,09	12,07	17 015,54	30,21
64520000 - Charges sociales s/cp	1 448,88	0,22	2 236,26	0,48	-787,38	-35,21
64530000 - Cotisations retraite	17 892,61	2,73	13 553,24	2,90	4 339,37	32,02
64535000 - Cotisations mutuelle	7 385,98	1,13	4 412,84	0,95	2 973,14	67,37
64580000 - Prévoyance	1 279,51	0,20	1 281,08	0,27	-1,57	-0,12
64750000 - Médecine du travail	768,27	0,12	767,87	0,16	0,40	0,05
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité emploi	-13 066,00	-2,00	-11 428,00	-2,45	-1 638,00	14,33
	89 047,88	13,60	67 146,38	14,39	21 901,50	32,62
Amortissements et provisions						
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	1 701,18	0,26	1 670,80	0,36	30,38	1,82
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 207,51	0,34	957,43	0,21	1 250,08	130,57
	3 908,69	0,60	2 628,23	0,56	1 280,46	48,72
Autres charges						
65800000 - Charges diverses gestion courante	245,41	0,04	595,65	0,13	-350,24	-58,80
	245,41	0,04	595,65	0,13	-350,24	-58,80
Total	454 712,82	69,44	391 450,94	83,87	63 261,88	16,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 721,51	-0,26	49 700,96	10,65	-51 422,47	-103,46
Produits financiers						
76100000 - Produits de participations	49 578,05	7,57	38 000,00	7,71	13 578,05	37,72
	49 578,05	7,57	38 000,00	7,71	13 578,05	37,72
Charges financières						
66150000 - Intérêts des comptes courants	72,87	0,01	231,00	0,05	-158,33	-68,54
66160000 - Intérêts bancaires	1 853,47	0,28	1 337,76	0,29	515,71	38,55

Compte de résultat détaillé

	du 01/09/15 au 31/08/16 12 mois	%	du 01/09/14 au 31/08/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
66180000 - Intérêts des autres dettes			405,57	0,09	-405,57	-100,00
	1 926,14	0,29	1 974,33	0,42	-48,19	-2,44
Résultat financier	47 651,91	7,28	34 025,67	7,29	13 626,24	40,05
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	45 930,40	7,01	83 726,63	17,94	-37 796,23	-45,14
Produits exceptionnels						
77180000 - Autres produits except. de gestion			3 500,00	0,75	-3 500,00	-100,00
77500000 - Produits cessions éléments d'actif			115,00	0,02	-115,00	-100,00
			3 615,00	0,77	-3 615,00	-100,00
Charges exceptionnelles						
67120000 - Pénalités et amendes	196,00	0,03	16,00		180,00	NS
67180000 - Autres charges except. de gestion	3 500,00	0,53			3 500,00	
67560000 - Valeur cptble élts actifs fi cédés			115,00	0,02	-115,00	-100,00
	3 696,00	0,56	131,00	0,03	3 565,00	NS
Résultat exceptionnel	-3 696,00	-0,56	3 484,00	0,75	-7 180,00	-206,08
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
69500000 - Impôts sur les bénéfices			4 520,00	0,97	-4 520,00	-100,00
69510000 - Réduction d'impôt mécénat			-300,00	-0,06	300,00	-100,00
69810000 - Intégration fiscale - charges			300,00	0,06	-300,00	-100,00
69890000 - Intégration fiscale - produits	-2 638,00	-0,40	-3 869,00	-0,83	1 231,00	-31,82
	-2 638,00	-0,40	651,00	0,14	-3 289,00	-505,22
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 872,40	6,85	86 559,63	18,55	-41 687,23	-48,16

11



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2016, dont le total est de 1 620 466 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 872 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/11/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 066 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 10 314 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Al début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	81 201	45 000		126 201
Immobilisations incorporelles	81 201	45 000		126 201
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 750	4 852		6 602
- Matériel de transport	4 299			4 299
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 510			15 510
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 559	4 852		26 411
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 157 585			1 157 585
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 157 585			1 157 585
ACTIF IMMOBILISE	1 260 344	49 852		1 310 196

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	45 000	4 852		49 852
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	45 000	4 852		49 852
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 841	1 701		80 542
Immobilisations incorporelles	78 841	1 701		80 542
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	423	640		1 063
- Matériel de transport	4 299			4 299
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 161	1 567		12 729
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 883	2 208		18 090
ACTIF IMMOBILISE	94 724	3 909		98 632

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 372 548 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	138 516	138 516	
Autres	220 555	220 555	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 476	13 476	
Total	372 548	372 548	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	10 314
Total	10 314

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 056 839,00 euros décomposé en 62 167 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 300 476 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 444	17 444		
Dettes fiscales et sociales	104 334	104 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	152 698	152 698		
Produits constatés d'avance	26 000	26 000		
Total	300 476	300 476		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	69 776			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 69 776 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 860
Dettes provis. pr congés à payer	17 946
Charges sociales s/congés à payer	7 115
Charges sociales - charges à payer	36 780
Etat - autres charges à payer	6 318
Total	71 019

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 476		
Total	13 476		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	26 000		
Total	26 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 49 578 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2014, la société SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL. Elle agit en qualité de tête de groupe.

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, de formation, de reconstitution du fonds de roulement.

Dossier de gestion

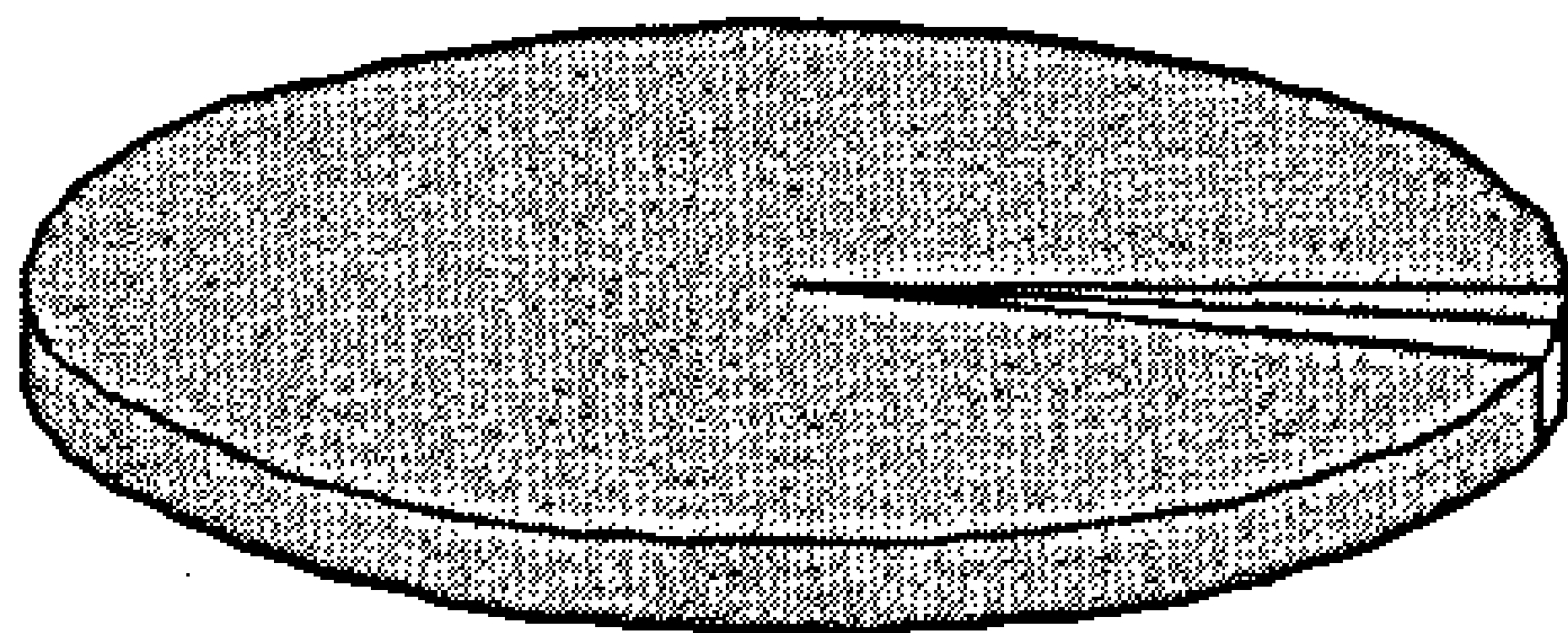
Dossier de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

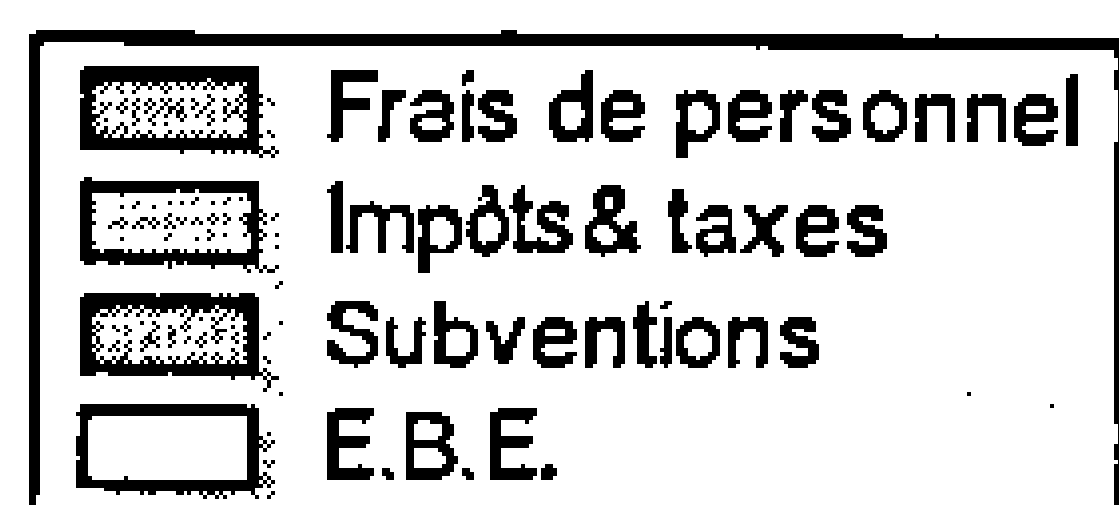
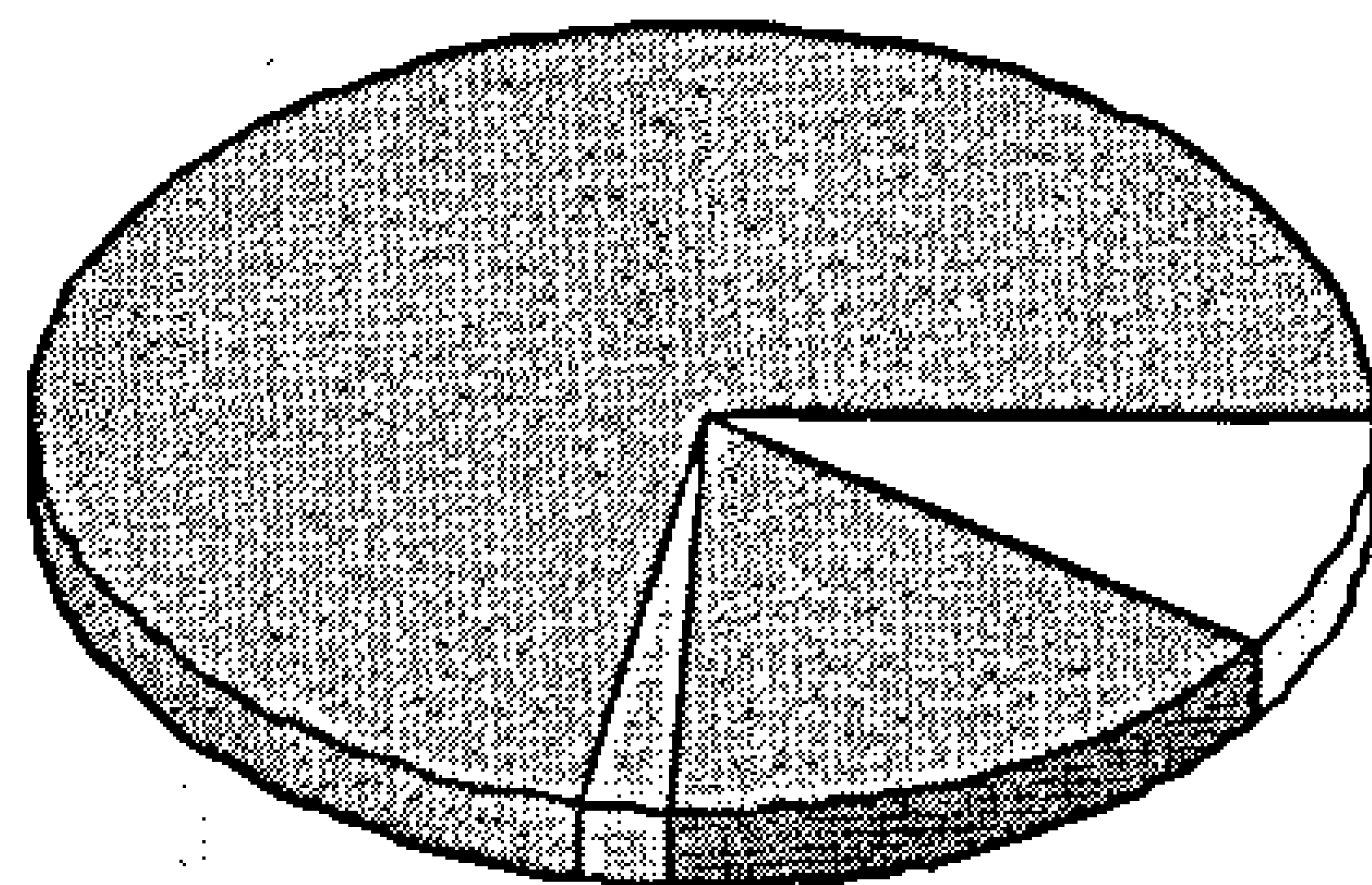
	31/08/2016	%	31/08/2015	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale				
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	654 781	100,00	466 754	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	654 781	100,00	466 754	100,00
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	33 602	5,13		
Marge de production	621 179	94,87	466 754	100,00
ACTIVITE	654 781	100,00	466 754	100,00
MARGE GLOBALE	621 179	94,87	466 754	100,00
Autres achats et charges externes	178 511	27,26	115 129	24,67
VALEUR AJOUTEE	442 668	67,61	351 624	75,33
Subventions d'exploitation	9 462	1,45	86 121	18,45
Impôts & taxes	9 418	1,44	10 368	2,22
Salaires	352 093	53,77	310 712	66,57
Charges sur salaires	89 048	13,60	67 146	14,39
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 571	0,24	49 518	10,61
Autres produits , Reprise amortissements	861	0,13	3 407	0,73
Autres Charges	245	0,04	596	0,13
Dotations amortissements et provisions	3 909	0,60	2 628	0,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 722	0,26	49 701	10,65
Opérations en commun				
Produits financiers	49 578	7,57	36 000	7,71
Charges financières	1 926	0,29	1 974	0,42
Résultat financier	47 652	7,28	34 026	7,29
RESULTAT COURANT	45 930	7,01	83 727	17,94
Produits exceptionnels			3 615	0,77
Charges exceptionnelles	3 696	0,56	131	0,03
Résultat exceptionnel	-3 696	-0,56	3 484	0,75
Impôts sur les bénéfices et participation	-2 638	-0,40	651	0,14
RESULTAT NET	44 872	6,85	86 560	18,55

 Dossier de gestion

Valeur ajoutée



31/08/2016

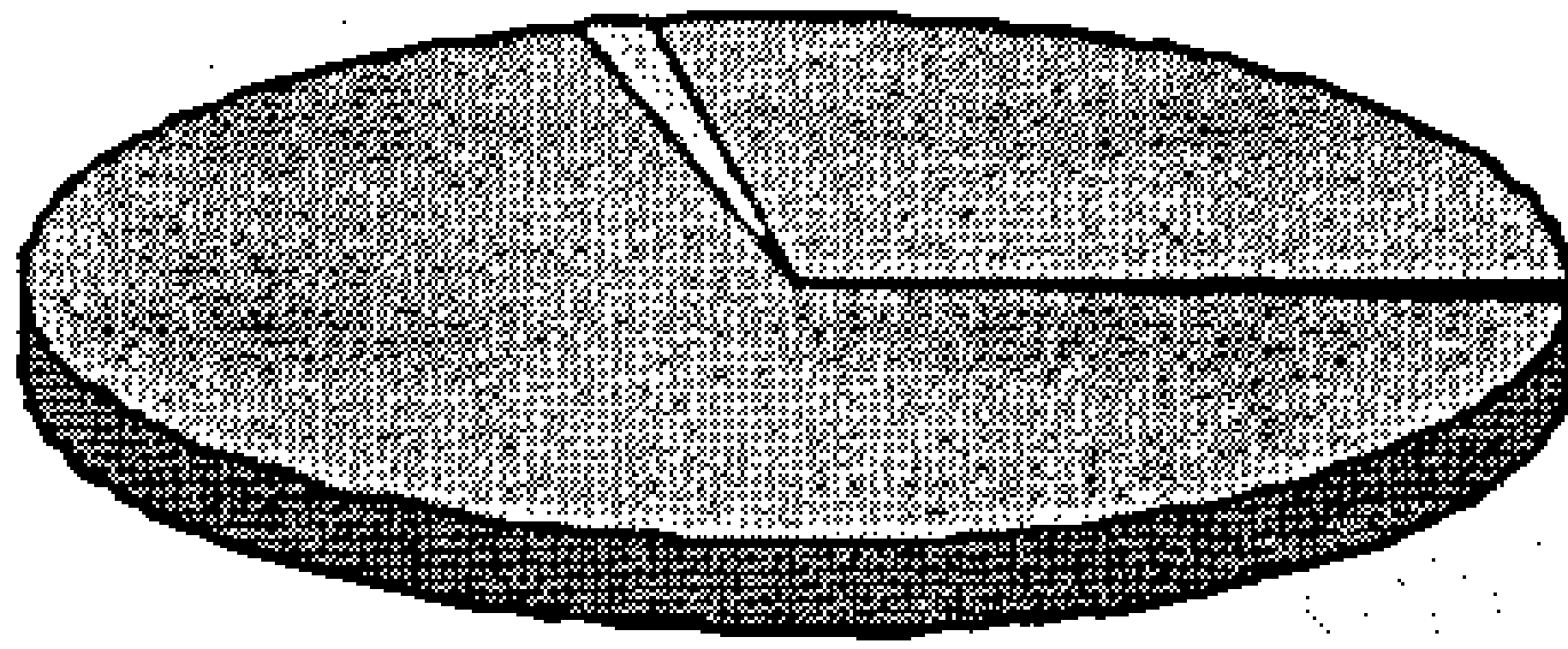


31/08/2015

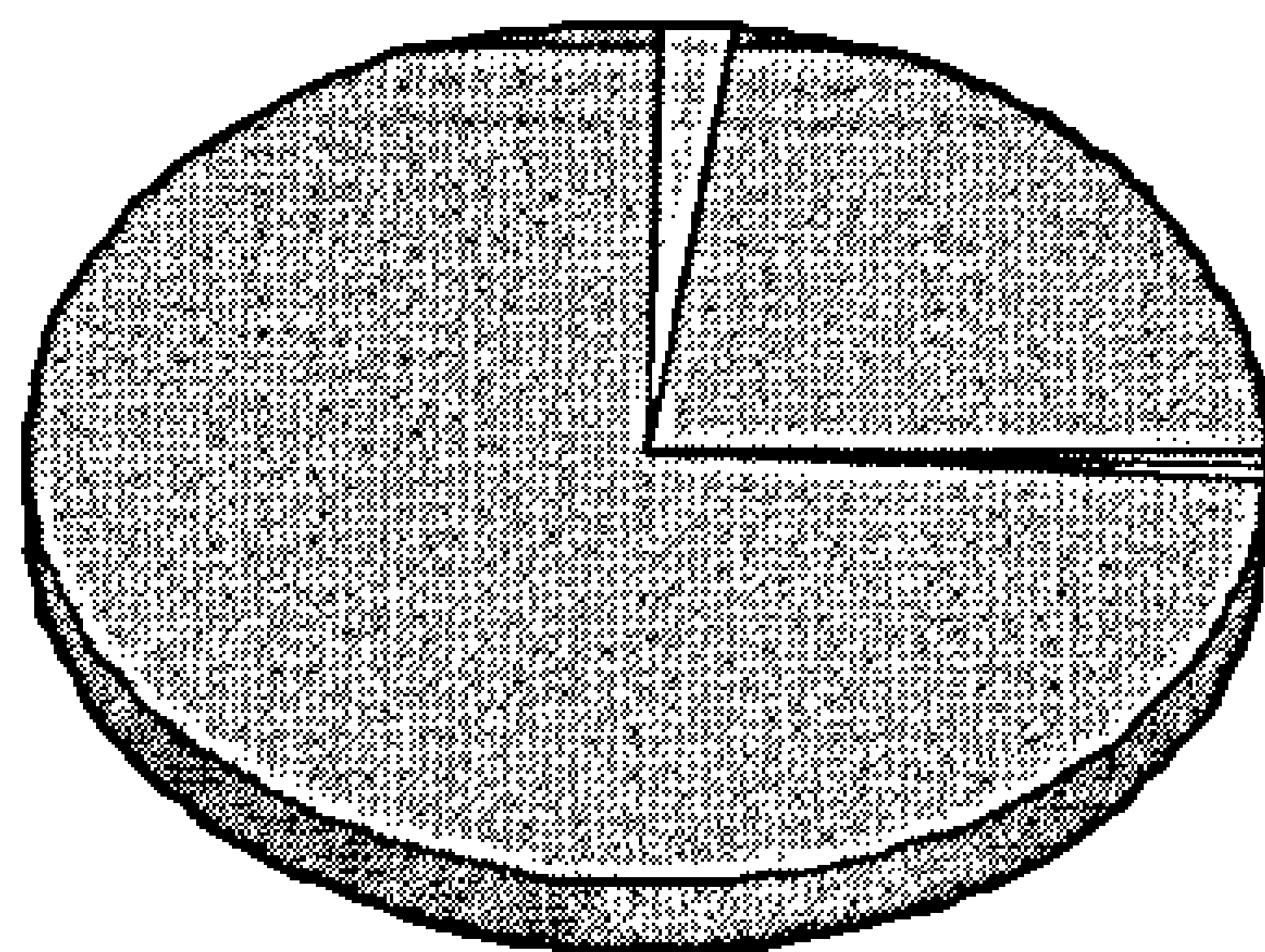
	31/08/2016	31/08/2015
Valeur Ajoutée	442 668	351 624
Frais de personnel	441 141	377 859
Impôts & taxes	9 418	10 368
Subventions	9 462	86 121
E.B.E.	1 571	49 518

Dossier de gestion

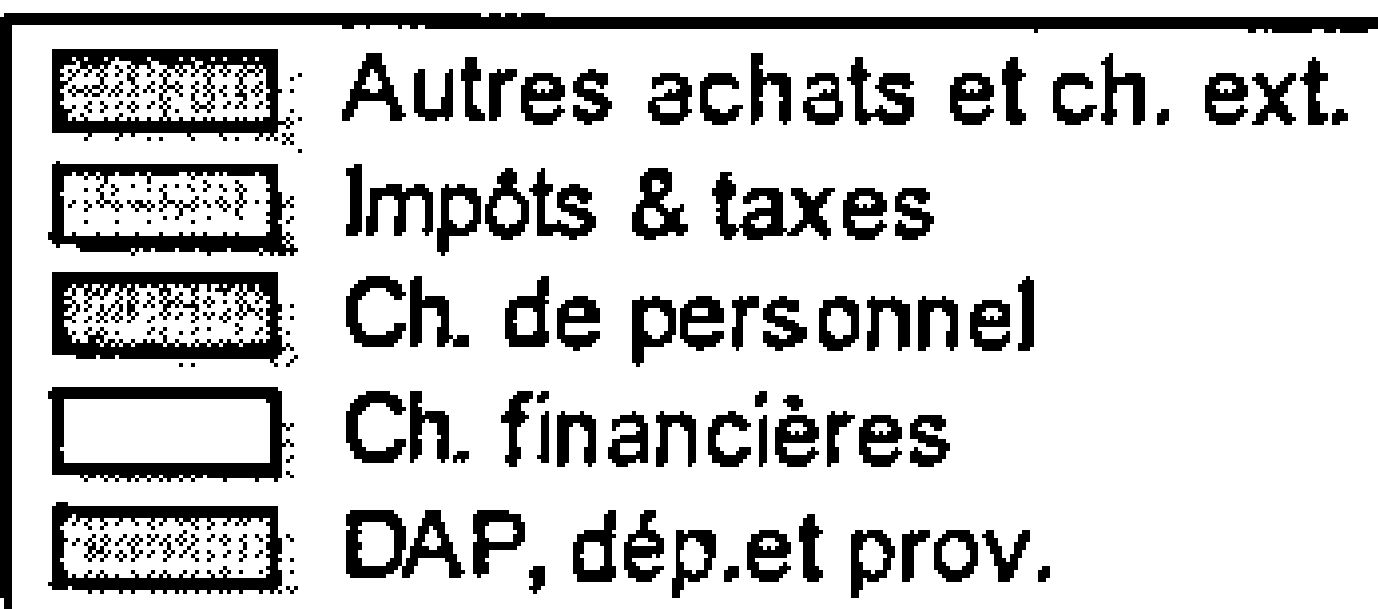
Frais généraux



31/08/2016



31/08/2015



Autres achats et charges externes

Impôts & taxes

Charges de personnel

Charges financières

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

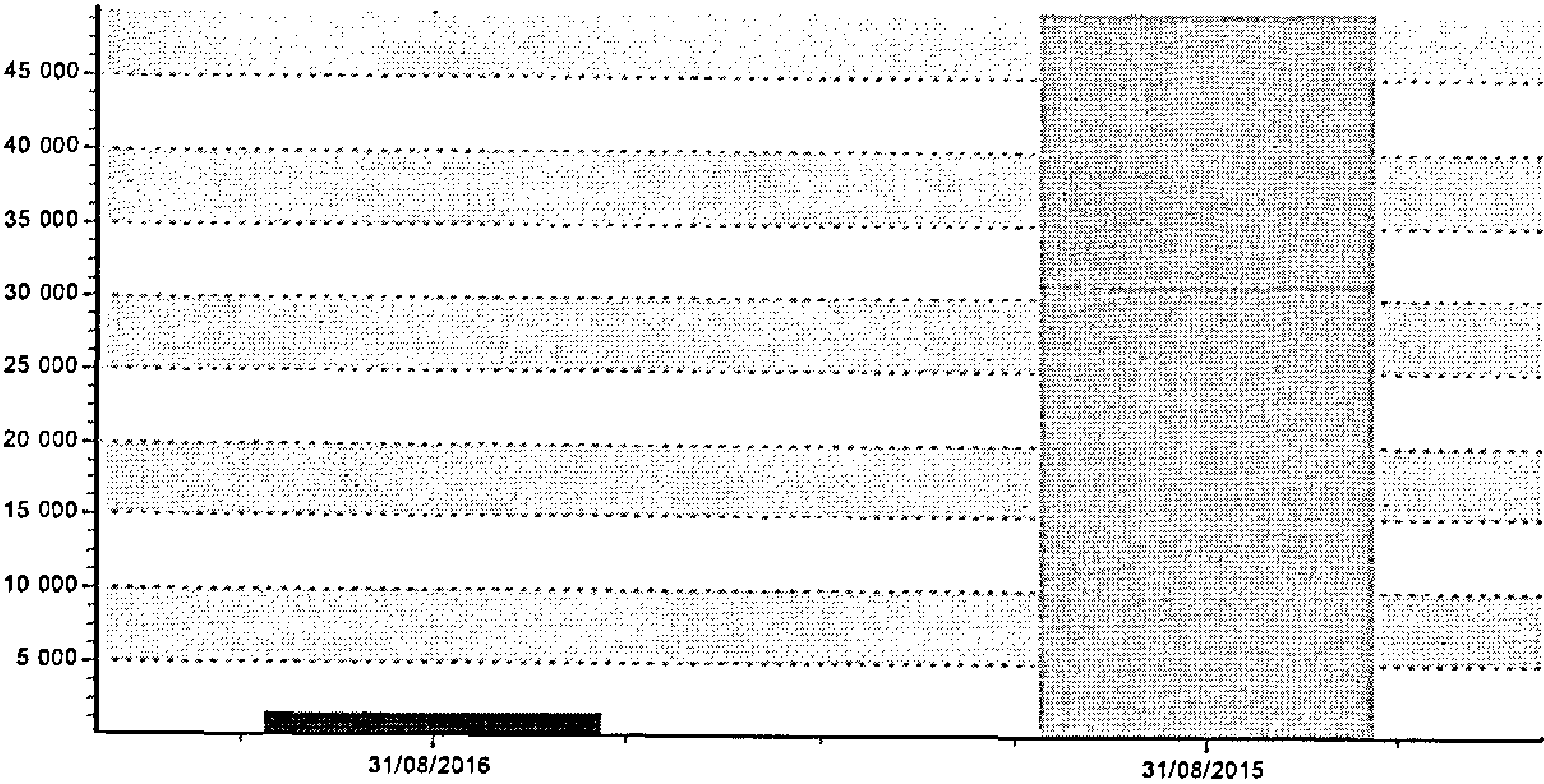
31/08/2016	31/08/2015
178 511	115 129
9 418	10 368
441 141	377 859
1 926	1 974
3 909	2 628

Analyse du bilan

 Dossier de gestion

	au 31/08/2016	au 31/08/2015
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	126 201	81 201
Immobilisations corporelles	26 411	21 559
Immobilisations financières	1 157 585	1 157 585
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	1 310 196	1 260 344
RESSOURCES		
Capital et réserves	1 228 474	1 206 559
Rétention de résultat	98 632	94 724
Résultat	44 872	86 560
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	148 366	74 349
Total Capitaux Propres	1 520 344	1 462 190
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	210 149	201 846
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	210 149	201 846
Stocks		
Créances clients	138 516	43 306
Autres créances	173 912	189 925
Comptes de régularisation	13 476	16 386
Total Créances	325 904	249 617
Dettes fournisseurs	17 444	7 520
Dettes fiscales et sociales	104 334	100 531
Autres dettes	4 333	5 704
Comptes de régularisation	26 000	10 000
Total Dettes	152 110	123 756
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	173 794	125 862
Trésorerie active	36 355	75 985
Trésorerie passive		
TRESORERIE	36 355	75 985

Dossier de gestion



Dossier de gestion

Tableau de financement

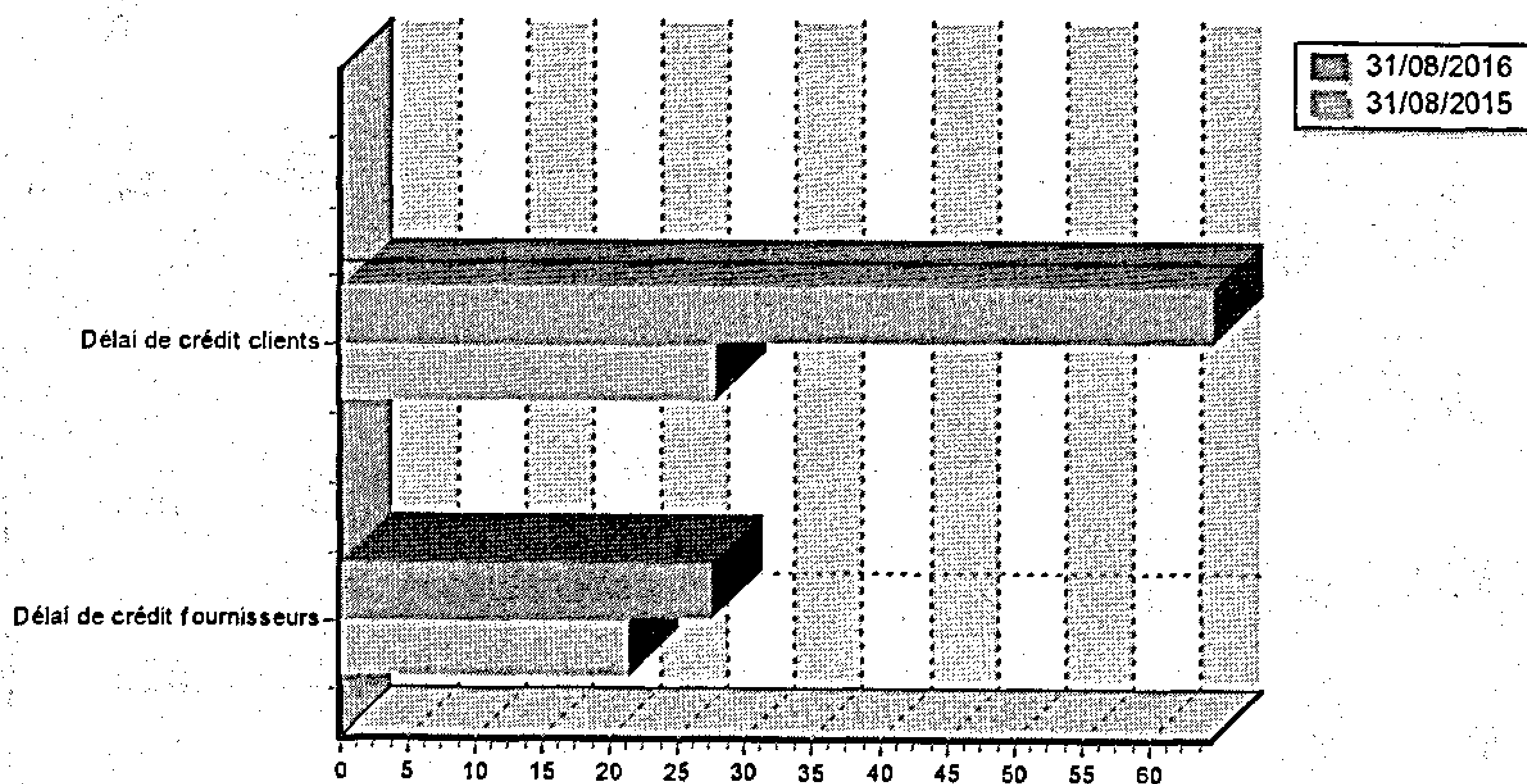
	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	48 781	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	48 781	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants et versements par les associés	27 373	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	76 154	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		18 000
Remboursement de comptes courants et versements aux associés		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		49 852
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		67 852
Variation du fonds de roulement net global	8 302	

	31/08/2016	31/08/2015	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Comptes clients, comptes rattachés	138 516	43 306	95 210	
Autres créances	173 912	189 925		16 014
Comptes de régularisation	13 476	16 386		2 910
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	17 444	7 520		9 924
Dettes fiscales et sociales	104 334	100 531		3 803
Autres dettes	4 333	5 704	1 372	
Comptes de Régularisation	26 000	10 000		16 000
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			47 932	
Variation de la trésorerie active	36 355	75 985		39 630
Variation nette de trésorerie				39 630
Variation du fonds de roulement net global			8 302	

Dossier de gestion

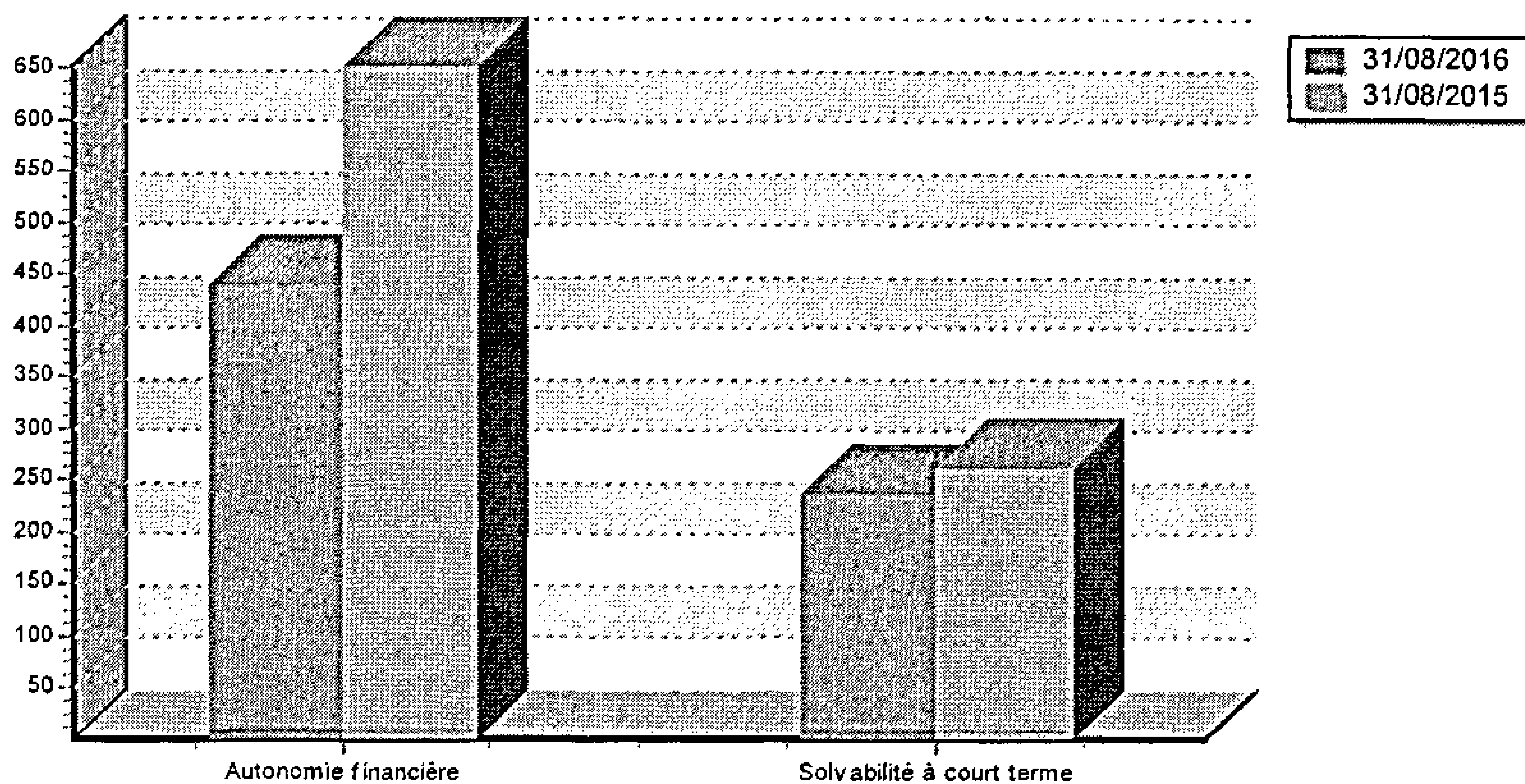
Ratios

	31/08/2016	31/08/2015	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	65	28	37
Créances clients x nombre de jours	138516 x 12 x 30	43 306 x 12 x 30	
C.A. TTC	771 558	561 682	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	28	21	6
Dettes fournisseurs x nombre de jours	17 444 x 12 x 30	7 520 x 12 x 30	
Achats TTC	227 756	126 284	



Dossier de gestion

	31/08/2016	31/08/2015	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	439,30	652,75	-32,70
Capitaux propres	1 319 991	1 293 118	
Total dettes	300 476	198 105	
Endettement financier	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0	0	
Capitaux fixes	1 520 344	1 462 190	
Solvabilité à court terme	238,16	263,10	-9,48
Actif circulant - Stock	362 259 - 0	325 602 - 0	
Dettes hors emprunt	152 110	123 756	





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/09/2015	et clos le	31/08/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)				Si PME innovantes	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL	
SIRET	4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
22 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS 14	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01/09/2014
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL 22 boulevard Edgar Quinet 75014 PARIS 14	
SIRET	4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4

B ACTIVITE

Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

I Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	0	Déficit	17 238
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes			Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies			Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies			Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Visueur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SARL SOREGOR FRANCHISE			
.....5.....rue Jacques Monod 85306 CHALLANS Cedex			
- du conseil :			
- de l'association agréée :			
- N° d'agrément de l'AA :			

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1	Produits des actions et parts sociales
2	Revenus assimilés
3	Autres produits
4	Autres revenus
5	Autres produits et revenus
6	Autres produits et revenus
7	Autres produits et revenus
8	Autres produits et revenus
9	Autres produits et revenus
10	Autres produits et revenus
11	Autres produits et revenus
12	Autres produits et revenus
13	Autres produits et revenus
14	Autres produits et revenus
15	Autres produits et revenus
16	Autres produits et revenus
17	Autres produits et revenus
18	Autres produits et revenus
19	Autres produits et revenus
20	Autres produits et revenus
21	Autres produits et revenus
22	Autres produits et revenus
23	Autres produits et revenus
24	Autres produits et revenus
25	Autres produits et revenus
26	Autres produits et revenus
27	Autres produits et revenus
28	Autres produits et revenus
29	Autres produits et revenus
30	Autres produits et revenus
31	Autres produits et revenus
32	Autres produits et revenus
33	Autres produits et revenus
34	Autres produits et revenus
35	Autres produits et revenus
36	Autres produits et revenus
37	Autres produits et revenus
38	Autres produits et revenus
39	Autres produits et revenus
40	Autres produits et revenus
41	Autres produits et revenus
42	Autres produits et revenus
43	Autres produits et revenus
44	Autres produits et revenus
45	Autres produits et revenus
46	Autres produits et revenus
47	Autres produits et revenus
48	Autres produits et revenus
49	Autres produits et revenus
50	Autres produits et revenus
51	Autres produits et revenus
52	Autres produits et revenus
53	Autres produits et revenus
54	Autres produits et revenus
55	Autres produits et revenus
56	Autres produits et revenus
57	Autres produits et revenus
58	Autres produits et revenus
59	Autres produits et revenus
60	Autres produits et revenus
61	Autres produits et revenus
62	Autres produits et revenus
63	Autres produits et revenus
64	Autres produits et revenus
65	Autres produits et revenus
66	Autres produits et revenus
67	Autres produits et revenus
68	Autres produits et revenus
69	Autres produits et revenus
70	Autres produits et revenus
71	Autres produits et revenus
72	Autres produits et revenus
73	Autres produits et revenus
74	Autres produits et revenus
75	Autres produits et revenus
76	Autres produits et revenus
77	Autres produits et revenus
78	Autres produits et revenus
79	Autres produits et revenus
80	Autres produits et revenus
81	Autres produits et revenus
82	Autres produits et revenus
83	Autres produits et revenus
84	Autres produits et revenus
85	Autres produits et revenus
86	Autres produits et revenus
87	Autres produits et revenus
88	Autres produits et revenus
89	Autres produits et revenus
90	Autres produits et revenus
91	Autres produits et revenus
92	Autres produits et revenus
93	Autres produits et revenus
94	Autres produits et revenus
95	Autres produits et revenus
96	Autres produits et revenus
97	Autres produits et revenus
98	Autres produits et revenus
99	Autres produits et revenus
100	Autres produits et revenus

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	18 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	17 801
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	199
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	18 000

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		22 boulevard Edouard Quinet 75014 PARIS 14		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/08/2016	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	126 200	AG	80 541	45 658
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	26 410	AU	18 090	8 320
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	1 157 584	CV		1 157 584
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	1 310 195	BK	98 632	1 211 563	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	138 516	BY		138 516
		Autres créances (3)	BZ	220 555	CA		220 555
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	36 355	CG		36 355	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	13 476	CI		13 476	
	TOTAL (III)	CJ	408 903	CK		408 903	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 719 098	1A	98 632	1 620 466	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 056 839)		DA	1 056 839		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	104 310		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	113 968		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG			
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	44 872		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)		DL	1 319 990		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	148 365		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	17 443		
	Dettes fiscales et sociales		DY	104 333		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	4 332		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	26 000		
TOTAL (IV)		EC	300 475			
Ecart de conversion passif* (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 620 466			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	300 475	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	654 781	FH		FI	654 781	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	654 781	FK		FL	654 781	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	9 462	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	861	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	665 104
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	212 113	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	9 417	
Salaires et traitements*						FY	352 093	
Charges sociales (10)						FZ	89 047	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	3 908	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)						GE	245	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	666 826	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 721)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	49 578	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	49 578	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 926	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 926	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	47 651	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	45 930	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 696)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(2 638)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	714 682	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	669 810	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	44 872	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de location immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		196	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
						3		4						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	81 200	KE		KF	45 000			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KV		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 750	KW		KX	4 851		
		Matériel de transport *					KY	4 299	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	15 509	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	21 558	LO		LP	4 851			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	1 157 584	8V		8W			
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV				
TOTAL IV						LQ	1 157 584	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	1 260 344	0H		0J	49 851			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						1		2		3				
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						4		5		6				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IX		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	126 200	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers					IU		MM		MN	6 601	MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	4 299	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	15 509	MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IV		NG		NH	26 410	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations					IO		OX		OY	1 157 584	OZ		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 157 584	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK		OL	1 310 195	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRENEURIAT CONSEILNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EX
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	78 840	PF	1 701	PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PV
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	422	QE	640	QF		QG
	Matériel de transport		QH	4 299	QI		QJ		QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 161	QM	1 567	QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	15 882	QV	2 207	QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	94 723	ØP	3 908	ØQ		ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	138 516		138 516					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 680		19 680					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 630		2 630					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	10 314		10 314					
	Groupe et associés (2)		VC	46 643		46 643					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	141 287		141 287					
	Charges constatées d'avance		VS	13 476		13 476					
	TOTAUX		VT	372 547	VU	372 547	VV				
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 443		17 443						
Personnel et comptes rattachés		8C	17 945		17 945						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	50 581		50 581						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	29 488		29 488						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 318		6 318						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	148 365		148 365						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 332		4 332						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L	26 000		26 000						
TOTAUX		VY	300 475	VZ	300 475						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	69 776		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Néant ☐Exercice N. clos le :
31/08/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB				
			de son conjoint				moins part déductible*				WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE	497	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	497				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	196	
	Amendes et pénalités		WJ	196		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	(2 638)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									I8	
			- imposées au taux de 0 %									ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	8 138
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	WR	51 065	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-I-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	8 138	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	

TOTAL I

51 065

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV				
		- imposées au taux de 0 %										WH				
		- imposées au taux de 19%										WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation											2A	2 479	)	XA	47 099
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY				
	Majoration d'amortissement*											XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF					
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA							
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC							
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé				Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		)	XG	21 204				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

68 303

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		ZL		XJ	17 237
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)						XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				XO	17 237

SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Cegid Group

SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

• N° 2058-A

[illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

N° SIRET 4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS 14
29 rue du Moulin Vert

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/09/2015

clos le : 31/08/2016
Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

I - RÉINTÉGRATIONS

	E 1	44 872
Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058 A)	E 2	6 193
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
TOTAL I	E 3	51 065

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058 A)	E 5	68 303
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance du groupe	E X	
Plus-values nettes à long terme	E Y	
	E 6	
	E Z	
	E 7	
	E 8	
	19	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II **F 1** **68 303**

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	
	Déficit (II-I)	F 3	17 237
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4	
Déficits antérieurs imputés* sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)		F 6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	
	Déficit	F 9	17 237

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	25 060	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS 14
29 rue du Moulin Vert

75675 PARIS CEDEX 14
Exercice ouvert le : 01/09/2015
clos le : 31/08/2016

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	17 237
Total des déficits restant à reporter	H9	17 237

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 et 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			
			(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a *sexies*-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a *sexies*-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	41 597	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZB	110 157					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	86 559			ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZE	18 000					
						ZF						
	TOTAL I	0F	128 157			ZG						
						ZH	128 157					
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACIATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance										YT	33 602
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 52 280										XQ	53 676
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	56 426
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	1 254
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 1 393										ST	67 153
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	212 113
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	713
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	8 704
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	9 417
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	116 777
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	15 643
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2014) *										0B	222 338
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)										YP	8
	— Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2.12 %
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP											
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1											
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		(17 237)	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL				
				Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		(2 130)	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO				
				Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JII 1										N° SIRET de la société mère du groupe JJ 4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

la déclaration de résultats : SIE PARIS 14 29 rue du Moulin Vert 75675 PARIS CEDEX 14

SIRET Société intégrée 42B2B976300024

Exercice ouvert le : 01/09/2015

clos le : 31/08/2016

Néant ☐

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(Résultat d'ensemble) ☐

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	17 237	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD				
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)			CI	2 479	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CF		CG		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH		CJ		
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CK				
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN		
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)			CO		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW		
TOTAL	CX		CY	19 716	
DÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	19 716	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8 - BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

Adresse du service des impôts des entreprises

où est déposée la déclaration de résultat : SIE PARIS 14
29 rue du Moulin Vert

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : 42828976300024 75675 PARIS CEDEX 14

Exercice ouvert le : 01/09/2015 clos le : 31/08/2016

Néant ☒*

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK - FL DÉFICIT FL - FK				FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
Total Plus-values (GD-G1) ou moins-values (G1-GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %		E8			E6	
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %			E7			E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

N° SIRET : 42828976300024

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS 14
29 rue du Moulin Vert

75675 PARIS CEDEX 14

Exercice ouvert le : 01/09/2015 clos le : 31/08/2016

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		(17 237)	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		(17 237)	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Désignation de l'entreprise : SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/09/2015 et clos le : 31/08/2016															Durée en nombre de mois 12			
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA			
Production vendue – Biens															OB			
Production vendue – Services															OC	654 781		
Production stockée															OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial															OF	9 462		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	861		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL I															OM	665 104		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON			
Variation de stocks (marchandises)															OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	158 437		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	245		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	158 682		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	506 421
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)															SA	506 421		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	654 781		
Période de référence															GY	0 1 / 0 9 / 2 0 1 5	GZ	3 1 / 0 8 / 2 0 1 6
Date de cessation															HR			
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/08/2016

N° SIRET

4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

ADRESSE (voie) 22 boulevard Edgar Quinet

CODE POSTAL 75014

VILLE

PARIS 14

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 666

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 61 481

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAIGRE Prénom(s) Arnaud

Nom marital % de détention 80.20 Nb de parts ou actions 49 859

Naissance : Date 07101960 N° Département 86 Commune POITIERS Pays FRANCE

Adresse : N° 16 Voie avenue du général Leclerc

Code Postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BURIMI Prénom(s) Genc

Nom marital % de détention 13.16 Nb de parts ou actions 8 186

Naissance : Date N° Département 99 Commune ALBANIE Pays

Adresse : N° 134 Voie avenue de Versailles

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/08/2016

N° SIRET 4 2 8 2 8 9 7 6 3 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ENTREPRENEURIAT CONSEIL

ADRESSE (voie) 22 boulevard Edgar Quinet

CODE POSTAL 75014

VILLE PARIS 14

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

7

Forme juridique SARL Dénomination LA COMPAGNIE DES FAMILLES

N° SIREN (si société établie en France) 511233611

% de détention 49.00

Adresse : N° 8 Voie rue Léon Frot

Code Postal 75011 Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination AD DEVELOPPEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 500108642

% de détention 95.33

Adresse : N° 22 Voie boulevard Edgar Quinet

Code Postal 75014 Commune PARIS 14

Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination LPR PONTIVY

N° SIREN (si société établie en France) 505324020

% de détention 31.85

Adresse : N° 1 Bis Voie rue Edith Piaf

Code Postal 56890 Commune SAINT-AVE

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination AD PARIS

N° SIREN (si société établie en France) 513178392

% de détention 70.00

Adresse : N° 22 Voie boulevard Edgar Quinet

Code Postal 75014 Commune PARIS 14

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CRECHES EXPANSION

N° SIREN (si société établie en France) 534468400

% de détention 100.00

Adresse : N° 22 Voie boulevard Edgar Quinet

Code Postal 75014 Commune PARIS 14

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination RESEAU + IMMO

N° SIREN (si société établie en France) 808355432

% de détention 40.00

Adresse : N° 22 Voie boulevard Edgar Quinet

Code Postal 75014 Commune PARIS

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays